

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 16/10/2024 - 24475 - 1956 B 00681 - 056 806 813 - LA PROVENCE

LA PROVENCE

Société par actions simplifiée au capital de 3.643.200 euros
Siège social : 248 avenue Roger Salengro - 13015 Marseille
RCS Marseille 056 806 813

(ci-après, la « **Société** »)

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DU 2 SEPTEMBRE 2024

LA SOUSSIGNÉE :

Madame Véronique ALBERTINI SAADÉ, Président de la Société (le « **Président** »).

(...)

A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES :

Première décision : Nomination de Monsieur Jean-Louis PELÉ en qualité de Directeur Général de la Société

Monsieur Jean-Louis PELÉ né le 22 février 1968 à Chateaubriant (France), de nationalité française, demeurant 17, rue Cino Del Duca, 75017 Paris (France), est nommé Directeur Général de la Société à compter de ce jour pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Mohamed MAMOURI, démissionnaire.

Monsieur Jean-Louis PELÉ ne sera pas rémunéré au titre de ses fonctions de Directeur Général de la Société mais sera remboursé, sur justifications, de ses frais de déplacement.

Monsieur Jean-Louis PELÉ a d'ores et déjà déclaré accepter les fonctions qui pourraient lui être confiées par la Société et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur.

Deuxième décision : Pouvoirs de Monsieur Jean-Louis PELÉ en qualité de Directeur Général de la Société

Conformément aux dispositions statutaires de la Société, Monsieur Jean-Louis PELÉ assurera la direction générale de la Société qu'il représentera dans ses rapports avec les tiers.

A cet effet, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Il est notamment directeur des publications éditées par la Société sous sa responsabilité effective. Il peut consentir toutes délégations de pouvoirs à toutes personnes de son choix pour un ou plusieurs objets déterminés et valablement certifier conformes à l'original tous actes, attestations et documents quelconques émanant de la Société ou de ses représentants, ainsi que leurs copies ou en vue d'être produits à des tiers.

Quatrième décision : Pouvoirs pour formalités

Le Président **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes et notamment à Formulajuris, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité relatives aux décisions prises ci-dessus.

Extrait certifié conforme à l'original
Jean-Louis PELÉ

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, elongated loop with a small hook at the end, representing the name Jean-Louis PELÉ.